




2012
CHIFFRES-CLÉS
DE L'ENVIRONNEMENT
de Martinique



Sommaire





AVANT-PROPOS.....	page 4
LA MARTINIQUE EN CHIFFRES.....	page 6
I. L'EAU.....	page 9
II. L'AIR.....	page 25
III. LA FAUNE, LA FLORE ET LES ÉCOSYSTÈMES.....	page 37
IV. LA FORÊT.....	page 46
V. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ET LES PAYSAGES.....	page 50
VI. LES DÉCHETS.....	page 54
VII. L'ÉNERGIE.....	page 56
VIII. LES RISQUES.....	page 58
IX. LA QUALITÉ DES SOLS.....	page 63
X. LES TRANSPORTS.....	page 67
XI. LES NUISANCES.....	page 69
LES FOURNISSEURS DE DONNÉES.....	page 71

Avant-Propos





En Martinique, après les premières publications traitant des années 1997 et 1998, cette brochure des « **Chiffres Clés de l'Environnement** » a été actualisée annuellement depuis 2006. Dans cette continuité, l'édition 2012 présente, à chaque fois que cela est possible, des données sur les années les plus récentes (2005 à 2011). L'ambition de la DEAL est de maintenir cette actualisation annuelle.

Certaines données doivent être néanmoins utilisées avec prudence. La DEAL et le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), poursuivent leurs efforts pour les fiabiliser et les rendre toujours plus exhaustives.

Au-delà, cette opération ne peut être menée et pérennisée que grâce à la large contribution de nos partenaires locaux (listés en dernière page) qui ont abondé la collecte des données. Cette publication est donc avant tout une oeuvre collective qui sera également accessible via les sites internet des services de l'Etat de Martinique et de la DEAL.

Le Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Éric LEGRIGEOIS

La Martinique en chiffres



Géographie

Superficie	1 128 km ²
Altitude maximale (Montagne Pelée)	1 397 m
Nombre de communes	34

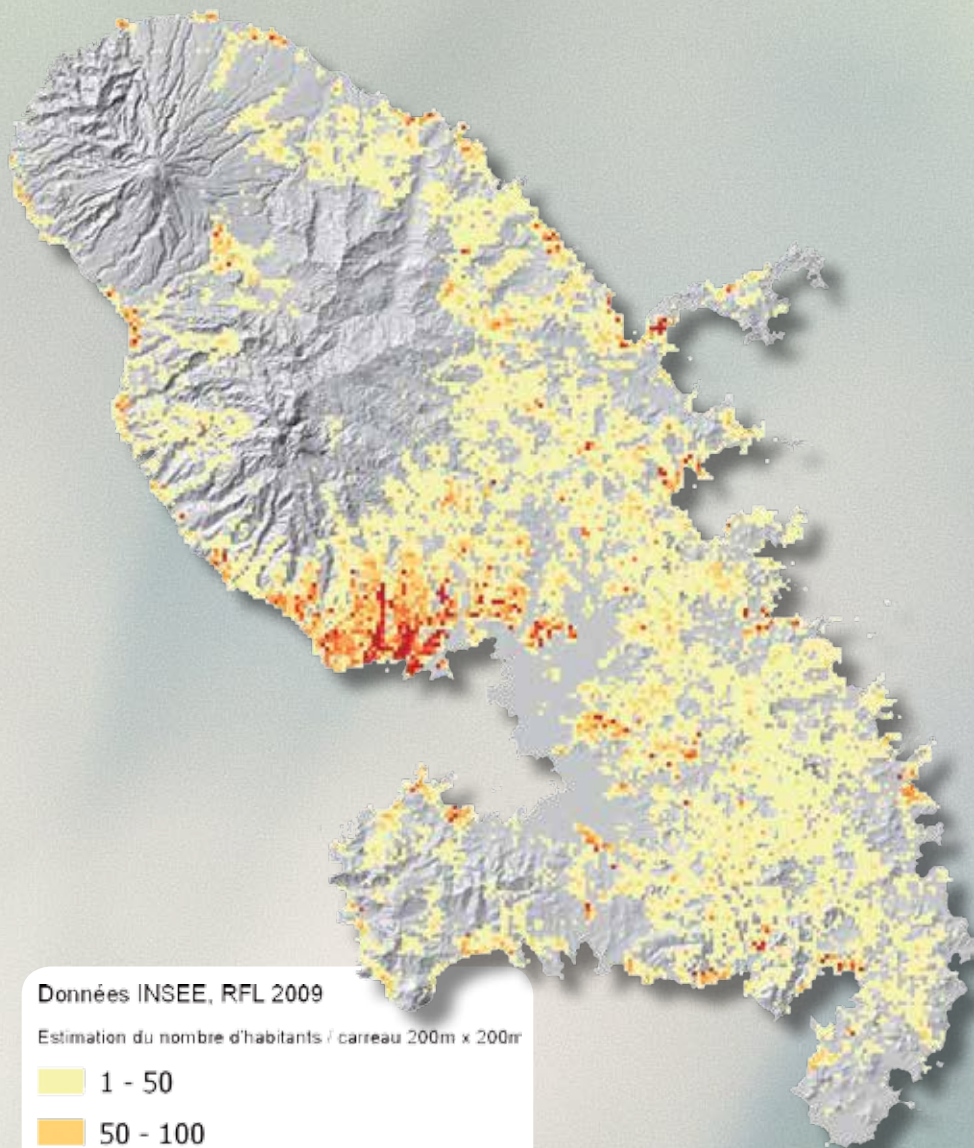
Population	1999	2009
Population	381 325	396 404
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²)	338,1	351,4
Nombre de ménages	130 844	159 371
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1999 et 2009, en %	0,4 %	
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 1999 et 2009, en %	0,7 %	
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 1999 et 2009	- 0,3 %	

Sources : INSEE, Recensements de la population 2009 et 1999

Logement	1999	2009
Nombre total de logements	155 733	192 237
Résidences principales	130 844	157 330
Résidences secondaires et logements occasionnels	6 146	8 496
Logements vacants	18 743	24 370
Résidences principales (en %) avec :		
Electricité dans le logement	97,30 %	98,00 %
Eau chaude dans le logement	39,40 %	60,40 %
Baignoire ou douche et WC à l'intérieur	94,10 %	97,80 %
Chauffe-eau solaire	8,70 %	12,20 %
Pièce climatisée	6,40 %	18,40 %
Tout à l'égout	39,30 %	43,70 %

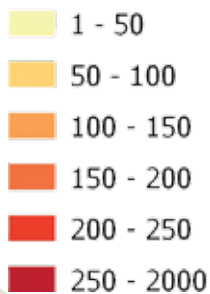
Sources : INSEE, Recensements de la population 2009 et 1999

Densité de la population



Données INSEE, RFL 2009

Estimation du nombre d'habitants / carreau 200m x 200m



L'Eau



Le cycle de l'eau comporte plusieurs étapes :

- les prélèvements, modulés suivant les débits,
- la production et la distribution d'eau potable conforme aux normes,
- l'assainissement et le rejet dans le milieu naturel.

Ci-dessous, un certain nombre d'indicateurs sont renseignés pour, d'une part, caractériser ces différentes phases, et d'autre part, mesurer la qualité des milieux aquatiques (eaux de baignade et cours d'eau).

A l'échelle de la Martinique, les principales données caractérisant l'eau et les milieux aquatiques sont collectées, mises en forme et valorisées par l'Observatoire de l'eau¹, outil partenarial regroupant les acteurs du domaine de l'eau.

Débit des cours d'eau : rivière la Lézarde au Gros-Morne.

La rivière Lézarde, longue de 36 km, traverse les communes du Gros Morne, de Saint-Joseph et du Lamentin. Son bassin versant d'une superficie de 116 km², est le plus important de la Martinique.

Bassin versant La Lézarde



DEAL

Intitulé	2005	2006	2007	2008
Débit annuel moyen en m ³ /s	1,83	1,85	1,02	1,13
Débit maximal instantané en m ³ /s	47,7	31,1	83,8	25,2
Débit moyen minimum de 3 jours consécutifs en m ³ /s (VCN3)	0,28	0,21	0,32	0,25
Moyenne inter-annuelle en m ³ /s (moyenne des débits annuels moyens sur 10 ans)	1,04	1,10	1,13	1,13
Débit instantané de la crue décennale en m ³ /s	140	140	140	140
Plus petit débit moyen minimum de 3 jours consécutifs de récurrence quinquennale en m ³ /s	0,13	0,13	0,13	0,13
Borne inférieure de l'intervalle de confiance à 90% du débit moyen minimum de 3 jours consécutifs de récurrence quinquennale en m ³ /s	0,10	0,10	0,10	0,10
Borne supérieure de l'intervalle de confiance à 90% du débit moyen minimum de 3 jours consécutifs de récurrence quinquennale en m ³ /s	0,15	0,15	0,15	0,15

VOLUME ESTIMÉ DES PRÉLÈVEMENTS ANNUELS

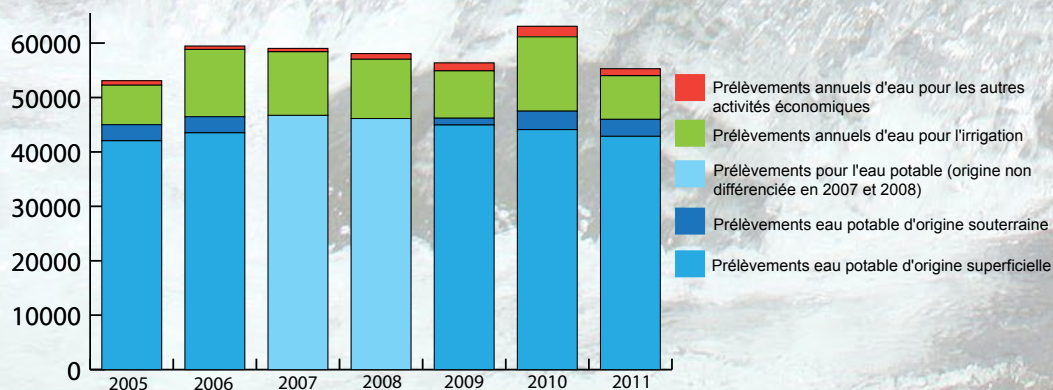
ODE

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Prélèvements annuels d'eau pour l'usage domestique, en milliers de m ³	42 048	43 514	46 717	46 138	44 948	44 097	42 848
Dont prélèvements d'origine superficielle	39 089	40 557	nd (*)	nd	43 696	40 697	39 745
Dont prélèvements d'origine souterraine	2 959	2 957	nd	nd	1 252	3 400	3 123
Part des prélèvements d'origine souterraine pour l'usage domestique	7,0 %	6,8 %	nd	nd	3,0 %	8,0 %	7%
Prélèvements annuels d'eau pour l'irrigation, en milliers de m ³	7 257	12 367	11 694	10 891	8 697	13 657	8 015
Prélèvements annuels d'eau pour d'autres activités économiques, en milliers de m ³	822	616	618	1 039	1 465	1 936	1 281
Total des prélèvements annuels d'eau, en milliers de m ³	50 126	56 497	59 030	58 069	55 110	59 689	52 144

(*) : non déterminé

Source : fichier des redevances sur les prélèvements

Volume des prélèvements annuels



ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) - VOLUME D'EAU DISPONIBLE ET DISTRIBUÉ PAR LES COMMUNES

Enquête « Eau et Assainissement » des Collectivités Locales (DAAF - ODE)

Intitulé	2001	2004	2008	2009	2010
Volume d'eau annuel distribué (en milliers de m ³)	25 419	27 561	25 218	40 420	37 650
Volume d'eau annuel facturé aux abonnés domestiques (en milliers de m ³)	22 904	24 927	22 931	25 514	24 921
Nombre d'abonnements au tarif domestique (y compris les entreprises)	141 068	150 943	nd (**)	160 534	163 906
Consommation journalière moyenne par habitant (*) (en litres)	162	173	173	176	172
Longueur déclarée du réseau de distribution d'eau potable (hors branchements – en km)	2 764	2 976	3 280	3 344	3 362

(*) : calculée avec la population en 2001, 2004 et 2008 estimée par l'INSEE

(**) : non déterminé

2001 2004 et 2008 : source enquête eau et assainissement - 2009 et 2010 : source redevances ODE.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) - RENDEMENT DES RÉSEAUX ET INDICE LINÉAIRES DE PERTES

Observatoire de l'Eau

Maitre d'ouvrage	Exploitant AEP	2008		2009		2010	
		Rendement du réseau (%)	Indice linéaires de pertes (m3/km/j)	Rendement du réseau (%)	Indice linéaires de pertes (m3/km/j)	Rendement du réseau (%)	Indice linéaires de pertes (m3/km/j)
ODYSSI (Fort-de-France)	ODYSSI	49	58,60	55	50,55	59	42,16
SICSM (y compris Lamentin et Saint-Joseph)	SME	78	4,90	76	4,80	77	4,21
ODYSSY (Schoelcher)	SMDS	79	9,17	84	6,91	78	9,37
SCCCNO	SME	63	8,09	58	9,08	61	8,14
SCNA	SMDS	68	8,70	64	8,12	59	9,67
Morne Rouge	SMDS	63	9,00	76	4,78	78	4,27

² On qualifie de volume d'eau distribué la quantité d'eau qui sort des réservoirs pour aller vers les consommateurs. Par opposition au volume d'eau consommé par les abonnés, le volume d'eau distribué tient compte des éventuelles pertes d'eau pouvant avoir lieu sur le réseau au cours de la distribution.

**ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) -
CONFORMITÉ DE L'AEP POUR LES UNITÉS DE DISTRIBUTION
DE PLUS DE 10 000 HABITANTS PERMANENTS**

ARS

Intitulé	2005	2006	2007 (*)	2008	2009	2010	2011
Nombre d'unités de distribution strictement conformes aux normes, tous paramètres confondus	6	10	11	11	3	3	9
Nombre d'unités de distribution avec un dépassement accidentel des normes, tous paramètres confondus	3	2	0	2	6	10	4
Nombre d'unités de distribution avec un dépassement fréquent des normes, tous paramètres confondus	3	0	0	0	1	0	0
Habitants desservis par des unités de distribution strictement conformes aux normes	171 257	283 332	354 732	309 958	88 288	42 096	289 378
Habitants desservis par des unités de distribution avec un dépassement accidentel des normes	106 400	45 685	0	44 774	237 001	330 550	69 307
Habitants desservis par des unités de distribution avec un dépassement fréquent des normes	46 177	0	0	0	12 490	0	0

(*) : Population des UDI (Unité de Distribution) mise à jour en 2007

ASSAINISSEMENT - POLLUTION DONT LE TRAITEMENT EST ASSURÉ PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

DEAL

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de stations d'épuration publiques	nd (*)	nd	nd	nd	nd	nd	102	103
dont plus de 2 000 Équivalent-Habitant (Eq-H)	32	32	32	31	34	34	33	32
Capacité nominale des stations d'épuration en Eq-H	306 096	306 096	306 096	313 588	328 696	328 696	354 815	340 315

(*) : non déterminé

ASSAINISSEMENT - REJETS DANS L'EAU DES PRINCIPAUX ÉMETTEURS INDUSTRIELS (INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)

MEDDE-DGPR

Intitulé	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cumul annuel des rejets de DBO5 (demande biochimique en oxygène), en tonnes	670	734	573	157	50	44
Nombre d'établissements pris en compte pour les rejets de DBO5	4	2	3	2	1	1
Cumul annuel des rejets de DCO (demande chimique en oxygène), sauf épandage, en tonnes	3 970	2 348	2 409	281	nd	nd
Nombre d'établissements pris en compte pour les rejets de DCO (sauf épandage)	5	2	3	1	0	0
Cumul annuel des rejets d'hydrocarbures, en tonnes	11	nd	nd	24	nd (*)	nd
Nombre d'établissements pris en compte pour les rejets d'hydrocarbures	1	0	0	1	0	0
Cumul annuel des rejets de matières en suspension (MES), en tonnes	440	770	673	nd	nd	nd
Nombre d'établissements pris en compte pour les rejets de matières en suspension	1	1	1	0	0	0

(*) : non déterminé

Pour connaître les établissements concernés, consulter les sites internet du registre français des émissions polluantes dont sont issues les données du tableau :

<http://www.pollutionsindustrielles.ecologie.gouv.fr>

PRIX DE L'EAU

Enquête « eau et assainissement » des collectivités locales

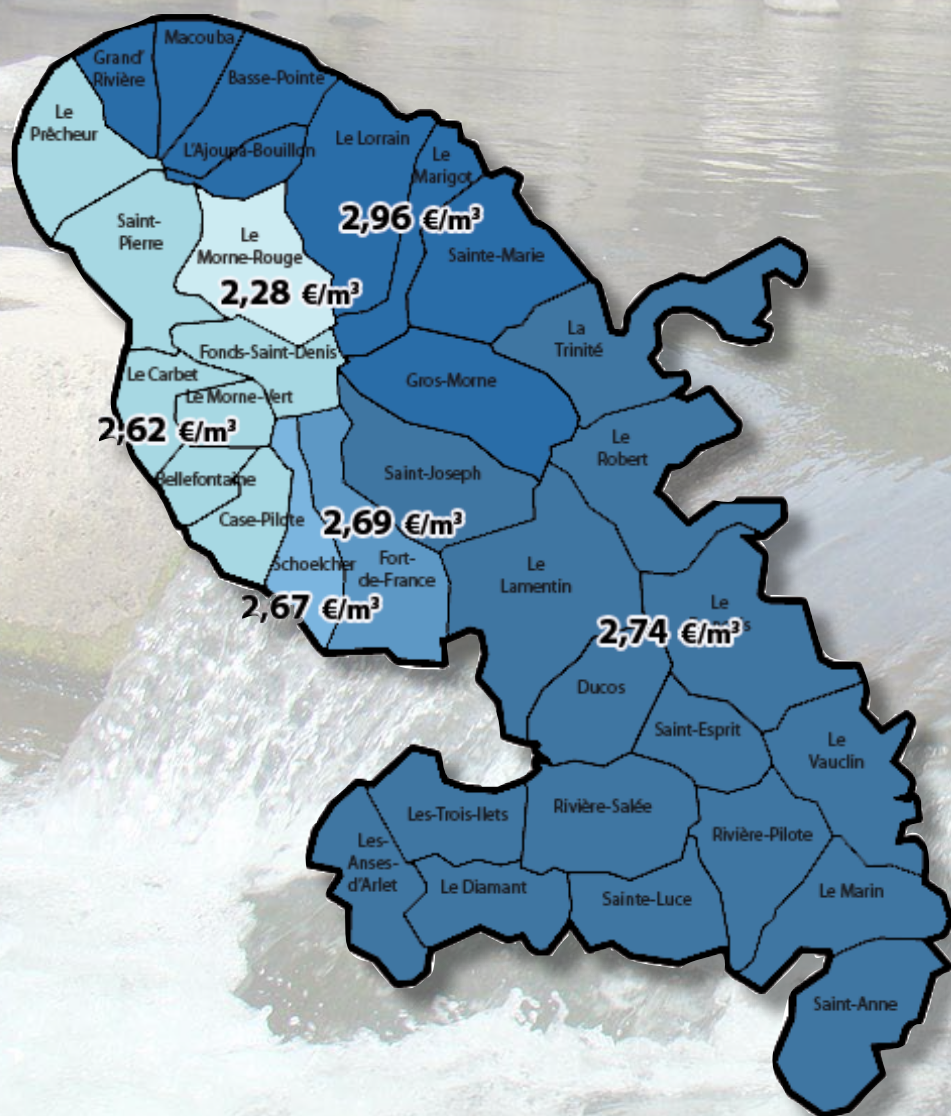
DAAF - Observatoire de l'Eau

Intitulé	1998	2001	2004	2008	2009	2010
Prix moyen du m ³ pour l'eau potable (y compris diverses taxes)	1,45 €	1,77 €	2,09 €	2,51 €	2,58 €	2,74 €
Prix moyen du m ³ pour l'eau potable dans les communes qui ont une gestion en délégation ou mixte	1,44 €	1,96 €	2,21 €	2,46 €	2,63 €	2,75 €
Prix moyen du m ³ pour l'assainissement de l'eau (y compris redevances Office de l'eau «pollution»)	0,73 €	1,08 €	1,20 €	1,86 €	1,95 €	2,18 €
Prix moyen du m ³ pour l'assainissement de l'eau dans les communes qui ont une gestion en délégation ou mixte	0,50 €	0,94 €	1,15 €	1,85 €	1,94 €	2,19 €

(¹): non déterminé

Outre ces données, un dossier spécial sur le prix de l'eau en 2010 est disponible sur le site de l'Observatoire de l'eau : <http://www.observatoire-eau-martinique.fr>

Le coût des services publics d'eau potable en 2010 en Martinique

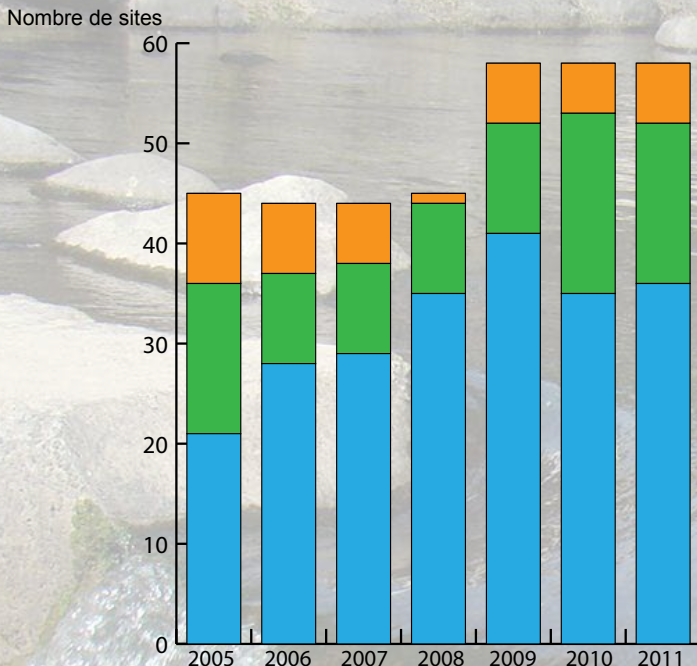


CONFORMITÉ DES EAUX DE BAINNADE

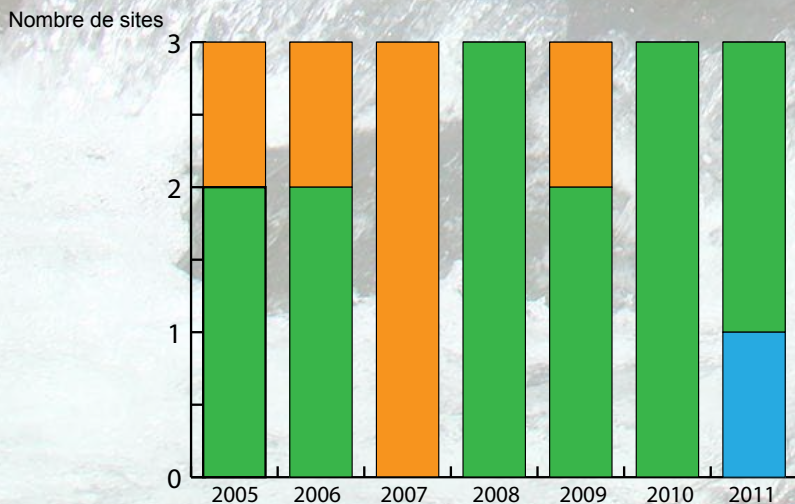
ARS

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Eau douce							
Nombre de points de surveillance en eau douce	3	3	3	3	3	3	3
Nombre de points de surveillance en eau douce avec une qualité en classe A	0	0	0	0	0	0	1
Nombre de points de surveillance en eau douce avec une qualité en classe B	2	2	0	3	2	3	2
Nombre de points de surveillance en eau douce avec une qualité en classe C	1	1	3	0	1	0	0
Nombre de points de surveillance en eau douce avec une qualité en classe D	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de points en eau douce d'une qualité supérieure à celle de l'année précédente	0	0	0	3	1	1	1
Nombre de points en eau douce d'une qualité égale à celle de l'année précédente	1	3	1	0	2	2	2
Nombre de points en eau douce d'une qualité inférieure à celle de l'année précédente	2	0	2	0	1	0	0
Eau de mer							
Nombre de points de surveillance en eau de mer	45	44	44	45	58	58	58
Nombre de points de surveillance en eau de mer avec une qualité en classe A	21	28	29	35	41	35	36
Nombre de points de surveillance en eau de mer avec une qualité en classe B	15	9	9	9	11	18	16
Nombre de points de surveillance en eau de mer avec une qualité en classe C	9	7	6	1	6	5	6
Nombre de points de surveillance en eau de mer avec une qualité en classe D	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de points en eau de mer d'une qualité supérieure à celle de l'année précédente	6	12	9	13	8	10	15
Nombre de points en eau de mer d'une qualité égale à celle de l'année précédente	33	29	26	30	45	33	37
Nombre de points en eau de mer d'une qualité inférieure à celle de l'année précédente	6	3	9	2	5	15	6

Qualité des eaux de baignade : eau de mer



Qualité des eaux de baignade : eau douce



A : bonne qualité B : qualité moyenne C : momentanément polluée D : mauvaise qualité

QUALITÉ DES COURS D'EAU POUR LE PARAMÈTRE « PESTICIDES »

DEAL/ODE

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de points caractéristiques qualifiables	29	29	26	26	28	26	28
Pourcentage de points caractéristiques de très bonne qualité	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Pourcentage de points caractéristiques de bonne qualité	20,7 %	62,1 %	27,0 %	50,0 %	29,0 %	42,0 %	39,3 %
Pourcentage de points caractéristiques de qualité moyenne	20,7 %	27,6 %	42,0 %	8,0 %	29,0 %	35,0 %	32,1 %
Pourcentage de points caractéristiques de qualité médiocre	20,7 %	0,0 %	15,0 %	27,0 %	18,0 %	8,0 %	14,3 %
Pourcentage de points caractéristiques de mauvaise qualité	37,9 %	10,3 %	15,0 %	15,0 %	25,0 %	15,0 %	14,3 %

La méthode pour mesurer la qualité des cours d'eau, dénommée SEQ-Eau V2, utilise des seuils individuels (très bonne qualité, bonne qualité...) pour 70 substances de pesticides. Pour les autres substances de pesticides mesurées ne rentrant pas dans cette liste (le chlordécone notamment), les seuils utilisés sont : 0,1 µg/l pour « très bonne qualité », 0,7 µg/l pour « bonne qualité », 1,4 µg/l pour « qualité moyenne » et 2 µg/l pour « qualité médiocre ».

QUALITÉ DES COURS D'EAU POUR LE PARAMÈTRE « MATIÈRES ORGANIQUES ET OXYDABLES »

DEAL/ODE

Intitulé	2005	2006	2007 (*)	2008	2009	2010	2011
Nombre de points caractéristiques qualifiables	29	29	26	26	28	28	30
Pourcentage de points caractéristiques de très bonne qualité	20,7 %	0,0%	0,0 %	4,0 %	0,0 %	3,5 %	0%
Pourcentage de points caractéristiques de bonne qualité	24,1 %	65,5 %	62,0 %	73,0 %	54,0 %	82,0 %	13%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité moyenne	20,7 %	17,2 %	12,0 %	12,0 %	43,0 %	11,0 %	67%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité médiocre	27,6 %	10,3 %	19,0 %	8,0 %	0,0 %	0,0 %	17%
Pourcentage de points caractéristiques de mauvaise qualité	6,9 %	6,9 %	8,0 %	4,0 %	4,0 %	3,5 %	3%

(*) : Rupture de série en 2007 (réduction du réseau d'observation et changement du seuil de détection)

CLASSES ET INDICES DE QUALITÉ DE L'EAU POUR LE PARAMÈTRE « MATIÈRES ORGANIQUES ET OXYDABLES »

DEAL/ODE

Indice de qualité	Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
Oxygène dissous (mg/l)	>8	6	4	3	>3
Taux sat. O2 (%)	>90	70	50	30	>30
DBO5 (mg/l O2)	<3	6	10	25	>25
DCO (mg/l O2)	<20	30	40	80	>80
Carbone organique (mg/l)	<5	7	10	15	>15
THM potentiel (mg/l)	<0,08	0,1	0,15	0,5	>0,5
NH4+ (mg/l NH4)	<0,5	1,5	2,8	4	>4
NKJ (mg/l N)	<1	2	4	6	>6

QUALITÉ DES COURS D'EAU POUR LE PARAMÈTRE « MATIÈRES AZOTÉES »

DEAL/ODE

Intitulé	2005	2006	2007 (*)	2008	2009	2010	2011
Nombre de points caractéristiques qualifiables	29	29	20	20	28	28	30
Pourcentage de points caractéristiques de très bonne qualité	0,0 %	0,0%	20,0 %	75,0 %	43,0 %	0,0 %	0%
Pourcentage de points caractéristiques de bonne qualité	79,3 %	62,1 %	50,0 %	25,0 %	50,0 %	93,0 %	100%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité moyenne	17,2 %	24,1 %	25,0 %	0,0 %	7,0 %	7,0 %	0%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité médiocre	3,5 %	10,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0%
Pourcentage de points caractéristiques de mauvaise qualité	0,0 %	3,5 %	5,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0%

(*) : Rupture de série en 2007 (réduction du réseau d'observation et changement du seuil de détection)

CLASSES ET INDICES DE QUALITÉ DE L'EAU POUR LE PARAMÈTRE « MATIÈRES AZOTÉES »

DEAL/ODE

Indice de qualité	Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
NH4+ (mg/l NH4)	<0,1	0,5	2	5	>5
NKJ (mg/l N)	<1	2	4	10	>10
NO2 (mg/l NO2)	<0,03	0,3	0,5	1	>1

QUALITÉ DES COURS D'EAU POUR LE PARAMÈTRE « ALTÉRATION PHOSPHORE »

DEAL/ODE

Intitulé	2005	2006	2007 (*)	2008	2009	2010	2011
Nombre de points caractéristiques qualifiables	29	29	20	20	28	28	30
Pourcentage de points caractéristiques de très bonne qualité	75,9 %	20,7 %	75,0 %	35,0 %	46,0 %	46,5 %	43,3%
Pourcentage de points caractéristiques de bonne qualité	13,8 %	58,6 %	15,0 %	50,0 %	46,0 %	43,0 %	46,7%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité moyenne	6,9 %	6,9 %	10,0 %	10,0 %	4,0 %	3,5 %	6,7%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité médiocre	0,0 %	3,5 %	0,0 %	0,0 %	4,0 %	3,5 %	3,3%
Pourcentage de points caractéristiques de mauvaise qualité	3,5 %	10,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	3,5 %	0

(*) : Rupture de série en 2007 (réduction du réseau d'observation) et changement du seuil de détection)

CLASSES ET INDICES DE QUALITÉ DE L'EAU POUR LE PARAMÈTRE « ALTÉRATION PHOSPHORE »

DEAL/ODE

Indice de qualité	Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
P043- (mg/l PO4)	<0,1	0,5	1	2	>2
Phosphore total (mg/l)	<0,05	0,2	0,5	1	>1

QUALITÉ DES COURS D'EAU POUR LE PARAMÈTRE « ALTÉRATION NITRATES »

DEAL/ODE

Intitulé	2005	2006	2007 (*)	2008	2009	2010	2011
Nombre de points caractéristiques qualifiables	29	29	20	20	28	28	29
Pourcentage de points caractéristiques de très bonne qualité	17,2 %	20,7 %	0 %	50,0 %	25,0 %	32,0 %	24%
Pourcentage de points caractéristiques de bonne qualité	48,3 %	41,4 %	85 %	40,0 %	61,0 %	57,0 %	66%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité moyenne	24,1 %	34,5 %	5,0 %	10,0 %	14,0 %	11,0 %	10%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité médiocre	10,3 %	0 %	5,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Pourcentage de points caractéristiques de mauvaise qualité	0 %	3,5 %	5,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

(*) : Rupture de série en 2007 (réduction du réseau d'observation et changement du seuil de détection)

CLASSES ET INDICES DE QUALITÉ DE L'EAU POUR LE PARAMÈTRE « ALTÉRATION NITRATES »

DEAL/ODE

Indice de qualité	Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
NO3 (mg/l NO3)	2	10	25	50	>50

QUALITÉ DES COURS D'EAU POUR LE PARAMÈTRE « MATIÈRES EN SUSPENSION »

DEAL/ODE

Intitulé	2005	2006	2007 (*)	2008	2009	2010	2011
Nombre de points caractéristiques qualifiables	29	29	20	20	28	28	30
Pourcentage de points caractéristiques de très bonne qualité	0,0 %	3,4 %	5,0 %	0,0 %	39,0 %	61,0 %	53,3%
Pourcentage de points caractéristiques de bonne qualité	24,1 %	37,9 %	40,0 %	100,0 %	21,0 %	25,0 %	26,7%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité moyenne	24,1 %	10,3 %	10,0 %	0,0%	14,0 %	14,0 %	13,3%
Pourcentage de points caractéristiques de qualité médiocre	6,9 %	10,3 %	10,0 %	0,0 %	18,0 %	0,0 %	3,3%
Pourcentage de points caractéristiques de mauvaise qualité	44,8 %	37,9 %	35,0 %	0,0 %	7,0 %	0,0 %	3,4%

(*) : Rupture de série en 2007 (réduction du réseau d'observation et changement du seuil de détection)

CLASSES ET INDICES DE QUALITÉ DE L'EAU POUR LE PARAMÈTRE « MATIÈRES EN SUSPENSION »

DEAL/ODE

Indice de qualité	Très bonne qualité	Bonne qualité	Qualité moyenne	Qualité médiocre	Mauvaise qualité
MES (mg/l)	<25	50	100	150	>150
Turbidité (NTU)	<1	35	70	100	>100
Transparence SECCHI (cm)	>600	160	130	100	<100



L'Air

L'air est un des éléments terrestres nécessaire à la vie. L'Homme inspire en moyenne, 14 000 litres d'air par jour. Cependant, cet air est modifié par des éléments qui sont nuisibles à notre santé et à notre environnement : les polluants. Les principaux polluants de l'air peuvent être d'origine naturelle (volcan, brume de sable saharien, embruns marins, ...) ou humaine (industriel, automobile, agricole, ...).

Ces principaux polluants atmosphériques sont surveillés, en Martinique, par l'association régionale de surveillance de la qualité de l'air, Madininair. Suivant les réglementations européennes et nationales, Madininair dispose de 8 stations de mesure fixes réparties stratégiquement sur les communes de Fort-de-France, Lamentin, Schœlcher, couvrant ainsi l'agglomération de plus de 100 000 habitants, conformément à la loi sur l'air de 1996. Depuis 2000, Madininair mesure en continu et en temps réel divers polluants de l'air, les quantités de ces polluants dans l'air sont comparées aux normes environnementales en vigueur.

Les deux polluants les plus problématiques sur le territoire martiniquais sont le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines dont le diamètre est inférieur à 10µm (PM₁₀). En effet, le NO₂ est un polluant émis principalement par la circulation automobile, et les particules fines proviennent de deux sources majeures : la circulation automobile et la brume de sable saharienne. Ainsi, ces deux composés sont mesurés aux abords des principaux axes routiers et dans les centres urbains.

Madininair surveille ces polluants et informe la population de la qualité de l'air qu'elle respire. L'information est communiquée via l'Indice de la qualité de l'air (Indice ATMO), mais également par un communiqué d'alerte en cas de dépassements des seuils sanitaires (seuil d'information et de recommandation et seuil d'alerte), définis pour chaque polluant réglementaire.

Des informations plus détaillées ou localisées sont consultables sur le site internet de l'association Madininair : <http://www.madininair.asso.fr>.

DÉPASSEMENTS DES SEUILS DE POLLUTION AU DIOXYDE D'AZOTE - NO₂

MADININAIR

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs analysant le NO ₂	6	6	7	7	6	7	7
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	150 354	151 613	151 613	151 147	150 147	150 147	150 147
Concentrations maximales horaires (µg/m ³)	163	178	192	191	247	274	317,2
Nombre de jours avec au moins un dépassement du seuil d'information de la population (200µg/m ³)	0	0	0	0	2	2	4
Nombre de jours avec au moins un dépassement du seuil d'alerte de la population (400µg/m ³)	0	0	0	0	0	0	0
Moyenne annuelle de concentration en NO ₂ (en µg/m ³) sur la station trafic de référence	nd	nd	31,0	40,0	39,6	40,1	38,9
Moyenne annuelle de concentration en NO ₂ (en µg/m ³) sur les stations urbaines de référence	19,5	15,3	16,5	12,8	13,4	12,9	13,9

DÉPASSEMENTS DES SEUILS DE POLLUTION AU DIOXYDE DE SOUFRE - SO₂

MADININAIR

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs analysant le SO ₂	1	1	1	2	2	2	2
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	94 049	90 347	90 347	128 410	128 410	128 410	128 410
Concentrations maximales horaires (µg/m ³)	83	41	103	137	288	224	600
Nombre de jours avec au moins un dépassement du seuil d'information de la population (300 µg/m ³ en moyenne horaire)	0	0	0	0	0	0	2
Moyenne annuelle de concentration en SO ₂ (en µg/m ³) en zone urbaine	3,7	3,9	2,3	1,4	1,1	1,3	0,5
Moyenne annuelle de concentration en SO ₂ (en µg/m ³) en zone industrielle	nd (*)	nd	nd	6,4	4,6	1,5	1,9

(*) : non déterminé

DÉPASSEMENTS DES SEUILS DE POLLUTION AUX POUSSIÈRES PM10

MADININAIR

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs analysant les poussières (PM10)	5	5	5	5	4	5	5
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	150 354	151 613	151 613	150 147	150 147	150 147	150 147
Nombre de jours avec au moins un dépassement du seuil de 50 µg/m ³ en moyenne journalière	56	67	61	40	50	77	79
Nombre de jours avec au moins un dépassement du seuil d'information et de recommandation de 80 µg/m ³ en moyenne journalière	8	14	11	4	10	24	13
Nombre de jours avec au moins un dépassement du seuil d'alerte de 125 µg/m ³ en moyenne journalière	2	1	1	0	2	4	3
Population exposée à plus de 35 jours de dépassement du seuil de 50 µg/m ³ en moyenne journalière	150 354	151 613	151 613	151 613	150 147	150 147	150 147
Moyenne annuelle de concentration en PM10 (en µg/m ³) sur la station trafic de référence	nd	nd	nd	nd	nd	42,6	43,8
Moyenne annuelle de concentration en PM10 (en µg/m ³) sur les stations urbaines de référence	32	33	32,7	31,4	33,3	30,4	34,5

DÉPASSEMENTS DES SEUILS DE POLLUTION À L'OZONE - O₃

MADININAIR

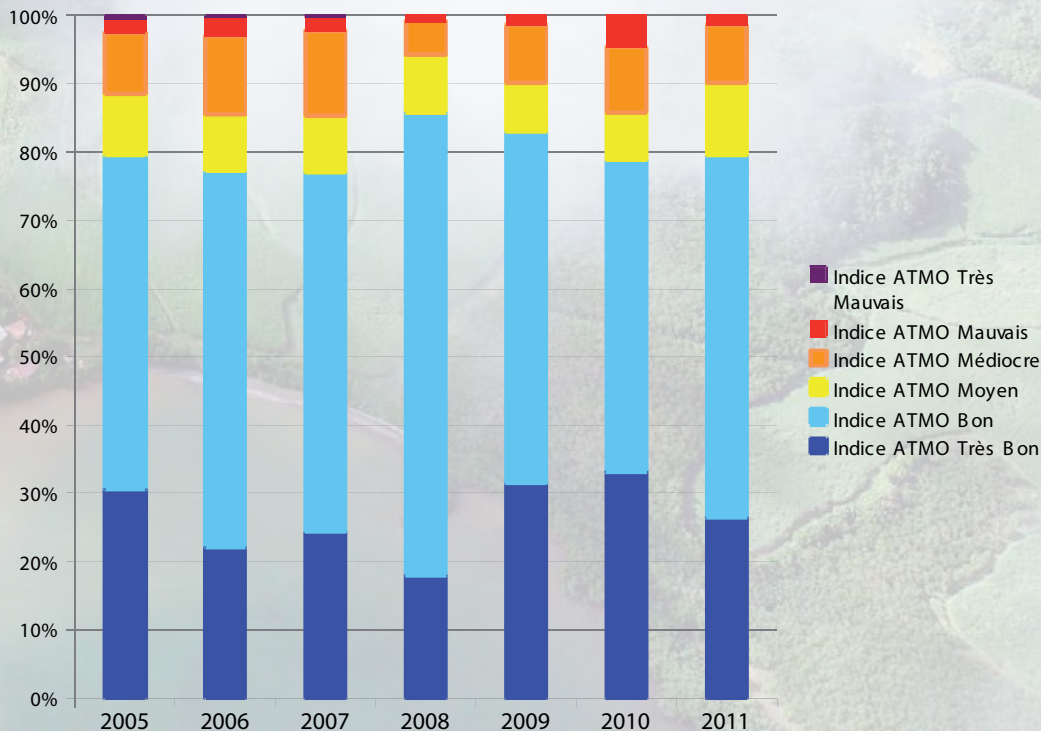
Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs analysant l'ozone (O ₃)	2	2	2	2	2	2	2
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	381 427	397 732	397 732	397 693	397 693	397 693	397 693
Nombre de jours avec au moins un dépassement du seuil d'information de la population (180 µg/m ³ en moyenne horaire)	0	0	0	0	0	0	0
Moyenne annuelle de concentration en O ₃ (en µg/m ³)	30,3	25,6	22,4	31,7	26,5	26,6	21,6

INDICE MULTIPOLLUANT (ATMO) DE LA QUALITÉ DE L'AIR

MADININAIR

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de jours pendant lesquels l'indice ATMO de la qualité de l'air a été calculé	365	364	360	366	365	365	365
Nombre de jours avec une qualité de l'air très bonne (Classes 1 et 2)	115	83	88	54	78	147	97
Nombre de jours avec une qualité de l'air bonne (Classes 3 et 4)	175	199	189	257	217	148	193
Nombre de jours avec une qualité de l'air moyenne (Classe 5)	32	30	30	34	30	24	39
Nombre de jours avec une qualité de l'air médiocre, mauvaise ou très mauvaise (Classes 6 à 10)	43	52	53	21	40	46	36

Indice multipolluant (ATMO) de la qualité de l'air



DÉPASSEMENT DES SEUILS DE POLLUTION AUX POUSSIÈRES FINES PM2,5

MADININAIR

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs analysant les poussières (PM2,5)	1	1	1	1	1	1	1
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	94 049	90 347	90 347	89 794	89 794	89 794	89 794
Dépassement de la valeur cible 20 µg/m ³ en moyenne annuelle	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
Moyenne annuelle de concentration en PM2,5 (en µg/m ³)	15,3	15,5	15,6	13,8	18,6	19,1	14,0

DÉPASSEMENT DES SEUILS DE POLLUTION AU BENZÈNE

MADININAIR

Intitulé	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs prélevant le Benzène	1	2	3	2	3	3
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	90 347	90 347	89 794	89 794	89 794	89 794
Dépassement de la valeur limite annuelle pour la protection de la santé (5 µg/m ³)	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Moyenne annuelle en concentration en Benzène (en µg/m ³) en zone urbaine	nd	nd	1,2	1	0,9	1,2
Moyenne annuelle en concentration en Benzène (en µg/m ³) en zone trafic	1,5	1,8	1,7	2	1,8	1,6

DÉPASSEMENT DES SEUILS DE POLLUTION EN MÉTAUX LOURDS (PLOMB)

MADININAIR

Intitulé	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs prélevant le Plomb	2	2	2	2
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	89 794	89 794	89 794	89 794
Dépassement de la valeur limite annuelle pour la protection de la santé (500ng/m ³)	NON	NON	NON	NON
Moyenne annuelle en concentration en Plomb (en ng/m ³) en zone urbaine	1,8	2,6	2,1	1,1
Moyenne annuelle en concentration en Plomb (en ng/m ³) en zone industrielle	1,1	1,3	1,9	1,7

DÉPASSEMENT DES SEUILS DE POLLUTION EN MÉTAUX LOURDS (ARSENIC)

MADININAIR

Intitulé	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs prélevant l'Arsenic	2	2	2	2
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	90 347	89 794	89 794	89 794
Dépassement de la valeur limite annuelle pour la protection de la santé (6 ng/m ³)	NON	NON	NON	NON
Moyenne annuelle en concentration en Arsenic (en ng/m ³) en zone urbaine	0,2	0,2	0,3	0,3
Moyenne annuelle en concentration en Arsenic (en ng/m ³) en zone industrielle	0,2	0,2	0,2	0,2

DÉPASSEMENT DES SEUILS DE POLLUTION EN MÉTAUX LOURDS (CADMIUM)

MADININAIR

Intitulé	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs prélevant le Cadmium	2	2	2	2
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	89 794	89 794	89 794	89 794
Nombre de jours de dépassement de la valeur limite annuelle pour la protection de la santé (5 ng/m ³)	NON	NON	NON	NON
Moyenne annuelle en concentration en Cadmium (en ng/m ³) en zone urbaine	0,2	0,2	0,2	0,2
Moyenne annuelle en concentration en Cadmium (en ng/m ³) en zone industrielle	0,2	0,2	0,2	0,2

DÉPASSEMENT DES SEUILS DE POLLUTION EN MÉTAUX LOURDS (NICKEL)

MADININAIR

Intitulé	2008	2009	2010	2011
Nombre de capteurs prélevant le Nickel	2	2	2	2
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	89 794	89 794	89 794	89 794
Dépassement de la valeur limite annuelle pour la protection de la santé (20ng/m ³)	NON	NON	NON	NON
Moyenne annuelle en concentration en Nickel (en ng/m ³) en zone urbaine	1,5	2,9	1,5	1,3
Moyenne annuelle en concentration en Nickel (en ng/m ³) en zone industrielle	1,8	2,5	3,2	1,5

DÉPASSEMENT DES SEUILS DE POLLUTION EN HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (Benzo(a)pyrène)

MADININAIR

Intitulé	2010	2011
Nombre de capteurs prélevant le Benzo(a)pyrène	2	2
Population concernée par le champ d'analyse (estimation 1999, 2006 et 2008)	89 794	89 794
Dépassement de la valeur cible annuelle (1ng/m ³)	NON	NON
Moyenne annuelle en concentration en B(a)P (en ng/m ³) en zone urbaine	0,14	0,18
Moyenne annuelle en concentration en B(a)P (en ng/m ³) en zone industrielle	0,03	0,07

Des informations plus détaillées ou localisées sont consultables sur le site internet de l'association Madininair : <http://www.madininair.fr>

REJETS DANS L'AIR DES PRINCIPAUX ÉMETTEURS INDUSTRIELS (INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)

MEDDE-DGPR

Intitulé	Seuil de collecte des données	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cumul annuel des rejets de cadmium et ses composés (cd), en kilogrammes	10 kg/an	71	77	79	77	18	17	18
Nombre d'établissements principaux pris en compte		2	2	2	2	1	1	1
Cumul annuel des rejets de monoxyde de carbone (CO), en tonnes	500 T/an	1 684	2 106	1 350	1 440	1 780	1 330	1 470
Nombre d'établissements principaux pris en compte		2	2	1	1	1	1	1

Intitulé	Seuil de collecte des données	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
		Cumul annuel des rejets de composés organiques volatils non méthaniques (CO-VNM), en tonnes	30 T/an	551	325	405	551	494
Nombre d'établissements principaux pris en compte	3	4		5	5	5	3	3
Cumul annuel des rejets d'oxydes d'azote (NO _x - NO + NO ₂) (en équ. NO ₂), en tonnes	100 T/an	8 768	19 324	18 315	17 388	17 993	18 772	19 715
Nombre d'établissements principaux pris en compte		3	4	3	3	3	3	3
Cumul annuel des poussières totales (TSP), en tonnes	150 T/an	1 787	1 009	234	219	448	472	13 923
Nombre d'établissements principaux pris en compte		3	2	1	1	1	2	3
Cumul annuel des rejets de dioxyde de soufre (SO _x), en tonnes	150 T/an	8 930	7 923	8 960	9 298	10 237	5 126	2 900
Nombre d'établissements principaux pris en compte		3	3	3	3	3	3	3
Cumul annuel des rejets de dioxyde de carbone (CO ₂), en tonnes	10 000 T/an	1 223	1 554	1 274	1 276	1 346	1 334	1 391
Nombre d'établissements principaux pris en compte		6	4	5	7	16	6	6
Cumul annuel des rejets de protoxyde d'azote (N ₂ O), en tonnes	10 T/an	23 700	24 200	12 000	12 600	13 200	866	799
Nombre d'établissements principaux pris en compte		2	2	1	1	1	2	2

⁽¹⁾: non déterminé

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), soumises à autorisation de la DEAL, sont au nombre de 91 en 2007. Parmi ces installations, sept relèvent de la directive SEVESO en raison de leur plus grande dangerosité.

Les données du tableau précédent proviennent du registre français des émissions polluantes qui permet le suivi de 50 polluants atmosphériques nuisibles à la santé de l'homme.

Ce registre peut être consulté sur internet à l'adresse

<http://www.pollutionsindustrielles.ecologie.gouv.fr>.

La Faune, la Flore et les Écosystèmes



Les milieux naturels de Martinique se caractérisent par leur importante diversité dans un cadre insulaire tropical à espace limité. Les écosystèmes terrestres possèdent une exceptionnelle richesse d'espèces avec un taux d'endémisme élevé. Certaines sont particulièrement menacées. En plus des indicateurs statistiques sur les espèces elle-mêmes, des indicateurs relatifs aux habitats sont pertinents pour mesurer les actions de préservation mises en oeuvre.

INVENTAIRE DES ZNIEFF TERRESTRES ET MARINES

DEAL

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2011
Superficie des ZNIEFF terrestres de type I (DPM exclu), en hectares	6 360	6 397	7 972	9 547	8 956
Superficie des ZNIEFF terrestres de type II (DPM exclu), en hectares	6 139	6 274	6 274	6 274	6 409
Superficie des ZNIEFF terrestres de type I et II confondus sans double compte (DPM exclu), en hectares	9 172	9 307	10 883	15 821	11 906
Part de la surface départementale couverte par l'inventaire (DPM exclu)	8,4 %	8,6 %	10,0 %	14,6 %	10,9%
Superficie des ZNIEFF marines de type I, en hectares	323	323	323	323	328
Superficie des ZNIEFF marines de type II, en hectares	3 740	3 740	3 823	3 905	3 822
Superficie des ZNIEFF marines de type I et II confondus sans double compte, en hectares	3 740	3 740	3 823	4 228	3 828

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique

DPM : Domaine Public Maritime

Les zones de type I correspondent à des sites précis d'intérêt biologique remarquable avec la présence d'espèces ou d'habitats de grande valeur écologique.

Les zones de type II recouvrent de grands ensembles naturels et peuvent contenir des zones de type I.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

DEAL

Intitulé	1998	2003	2005 (*)
Nombre de zones humides	985	1 218	1 230
Superficie des zones humides, en hectares	2 442	2 218	2 687
Part de la surface départementale couverte par des zones humides	2,2 %	2,0 %	2,4 %

(*) : ces données proviennent de l'inventaire des zones humides de la Martinique (PNRM - DIREN, 2006)

ESPÈCES FLORISTIQUES PROTÉGÉES

Antenne Martinique du CBAF

Intitulé	2007	2008	2009	2010
Nombre d'espèces floristiques de la liste régionale(*)	42	42	42	42
Nombre d'espèces floristiques protégées de la liste régionale présentes	42	42	42	42
Nombre d'espèces citées dans les directives européennes présentes	0	0	0	0

(*) : fixée par l'arrêté ministériel du 28 décembre 1989

ESPÈCES FLORISTIQUES MENACÉES(*)

Antenne Martinique du CBAF

Intitulé	2007	2008	2009	2010
Nombre d'espèces menacées(**) recensées	143	143	143	143

(*) : dans le « Livre Rouge de la flore menacée des Antilles Françaises »

(**) : catégories VU (vulnérable), EN (en danger) et CR (critique) de l'UICN

ESPÈCES FLORISTIQUES ENDÉMIQUES

Antenne Martinique du CBAF

Intitulé	2007	2008	2009	2010
Nombre d'espèces de phanérogames endémiques recensées	33	33	33	33

ESPÈCES FAUNISTIQUES PROTÉGÉES

DEAL

Intitulé	2007	2008	2009	2010
Nombre d'espèces de vertébrés protégées par des directives européennes présentes	0	0	0	0
Nombre d'espèces d'insectes protégées présentes	1	1	1	1

POPULATIONS DE VERTÉBRÉS

ONCFS

Intitulé	2007	2011
Nombre d'espèces de reptiles terrestres recensées	16	14
Nombre d'espèces de reptiles marins recensées	5	5
Nombre d'espèces d'amphibiens recensées	5	6
Nombre d'espèces de poissons d'eau douce recensées	21	21
Nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs recensées	65	65
Nombre d'espèces de mammifères terrestres recensées	17	17
Nombre d'espèces de mammifères marins recensées	19	19

ESPÈCES DE VERTÉBRÉS ENDÉMIQUES

ONCFS

Intitulé	2009	2010	2011
Nombre d'espèces endémiques de reptiles terrestres recensées	4	4	4
Nombre d'espèces endémiques d'amphibiens recensées	1	1	1
Nombre d'espèces endémiques de poissons d'eau douce recensées	2	2	2
Nombre d'espèces endémiques d'oiseaux nicheurs recensées	1	1	1
Nombre d'espèces endémiques de mammifères terrestres recensées	1	1	1

ADHÉRENTS AUX FÉDÉRATIONS DE CHASSEURS

ONCFS

Intitulé	2007	2008	2009	2010
Nombre d'adhérents aux fédérations départementales de chasseurs	1 370	1 400	1 420	1 450
Nombre d'adhérents aux fédérations départementales de chasseurs pour 1 000 habitants	3,5	3,5	3,5	3,5

MARINS-PÊCHEURS PROFESSIONNELS INSCRITS

DM

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de marins-pêcheurs inscrits pour la petite pêche	1 226	1 121	1 150	991	990	980	986
Nombre de marins-pêcheurs inscrits pour la pêche côtière	19	20	22	20	15	11	9
Nombre de marins-pêcheurs inscrits pour la pêche au large	62	58	61	59	60	79	70
Nombre de marins-pêcheurs inscrits pour la grande pêche	0	0	0	0	0	1	1
Nombre total de marins-pêcheurs inscrits	1 307	1 199	1 233	1 070	1 065	1 071	1 066

BATEAUX DE PLAISANCE IMMATRICULÉS

DM

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de voiliers immatriculés	1 297	1 346	1 391	1 430	1 478	1 509	1 535
Nombre de bateaux à moteurs immatriculés	7 938	8 442	8 813	9 119	8 488	9 777	9 984
Nombre d'autres bateaux de plaisance immatriculés	1 242	1 246	1 253	1 254	1 250	1 274	1 287
Nombre total de bateaux de plaisance immatriculés	10 477	11 034	11 457	11 803	11 216	12 560	12 806

CANTONNEMENTS DE PÊCHE

DM

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de cantonnements de pêche	8	8	8	8	8	8	8
Superficie totale des cantonnements de pêche, en hectares	4 184	4 184	4 184	4 184	4 184	4 184	4 184

RÉSERVES DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE

ONCFS

Intitulé	2009	2010
Nombre de réserves de chasse	10	10
Superficie des réserves de chasse, en hectares	4 052	4 052

Huit réserves font l'objet d'un arrêté préfectoral et deux autres sont des réserves fédérales. La superficie des réserves fédérales n'est pas prise en compte ici.

ESPACES DE VALEUR EUROPÉENNE OU INTERNATIONALE

DEAL/CEL

Intitulé	2007	2008	2009	2010
Nombre de zones relevant de la convention de RAMSAR (*)	0	1	1	1

(*) : La zone de RAMSAR est l'étang des Salines sur la commune de Sainte-Anne

ESPACES FAISANT L'OBJET D'UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE

DEAL/ONF

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de réserves naturelles	2	2	2	2	2	2	2
Superficie des réserves naturelles, en hectares	393	393	393	393	393	393	393
Nombre d'arrêtés de protection du biotope	17	17	17	19	19	22	22
Superficie des arrêtés de protection du biotope, en hectares	250	250	250	373	373	435	435
Nombre de forêts bénéficiant du Régime Forestier	8	8	8	14	14	15	15
Superficie des forêts bénéficiant du Régime Forestier, en hectares	15 492	15 450	15 741	15 755	14 748	15 993	15 986
Nombre de réserves biologiques domaniales et forestières	0	0	1	1	1	1	1
Superficie de réserves biologiques domaniales et forestières	0	0	2 302	2 285	2 285	2 285	2 285
Nombre de réserves naturelles régionales (volontaires)	0	0	0	0	0	0	0

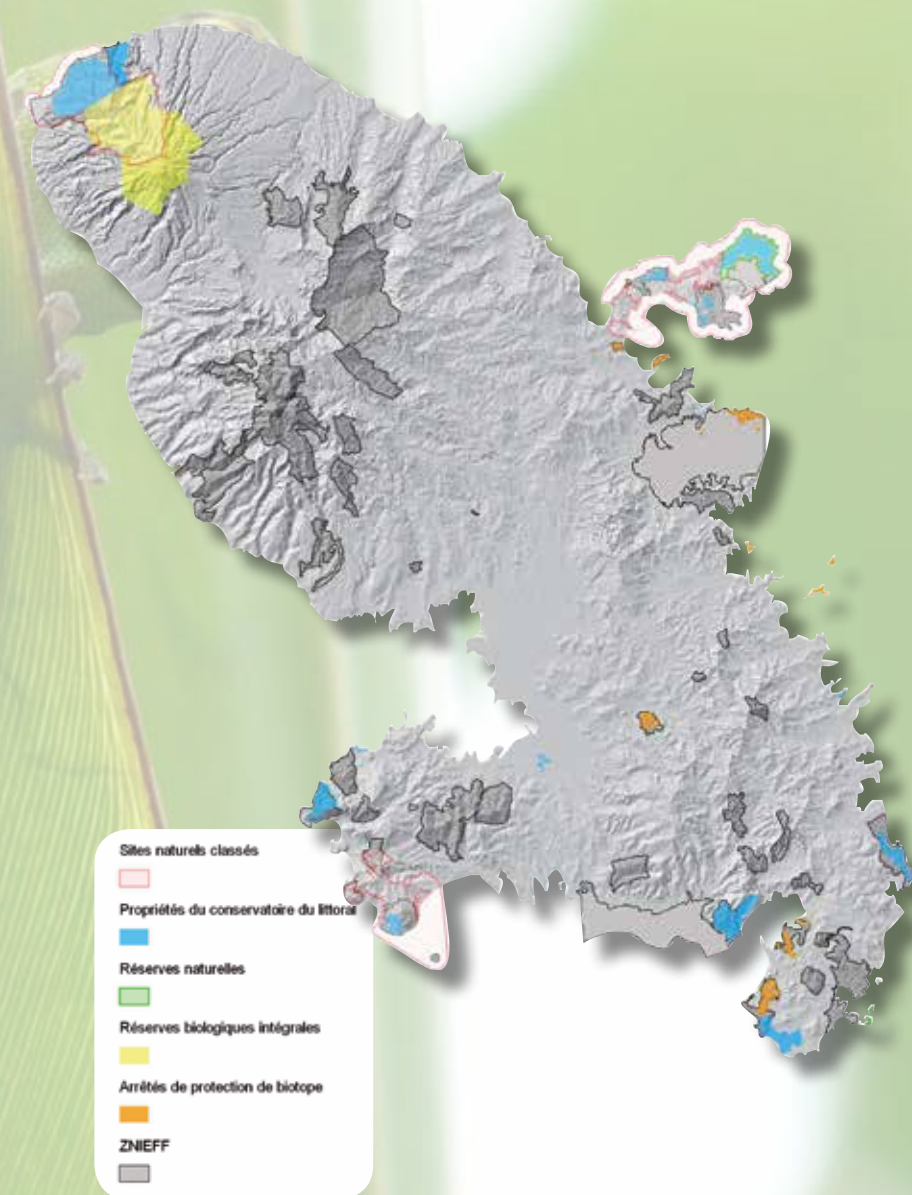
COUVERTURE DES ZNIEFF PAR DES PROTECTIONS

DEAL

Intitulé	2005	2006	2007	2011
Taux de couverture des ZNIEFF par les Arrêtés de Protection du Biotope	1,3 %	1,2 %	1,1 %	2,1 %
Taux de couverture des ZNIEFF par les Réserves Biologiques Domaniales et Forestières	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,6 %
Taux de couverture des ZNIEFF par les terrains gérés par le Conservatoire du Littoral	5,3 %	5,3 %	4,7 %	5,8 %
Taux de couverture des ZNIEFF par le Parc Naturel Régional	65,7 %	66,0 %	69,7 %	74,2 %
Taux de couverture des ZNIEFF par les sites classés	10,5 %	10,4 %	9,8 %	13,1 %
Taux de couverture des ZNIEFF par des protections réglementaire « forte » sans double compte (*)	nd	nd	nd	16,7 %

(*) : Ces protections comprennent les réserves naturelles, les réserves biologiques intégrales, les arrêtés de protection de biotope, les terrains appartenant au Conservatoire du littoral et les sites naturels inscrits.

Couverture des ZNIEFF protégées par des protections réglementaires « fortes »





La Forêt

*Balata - Jérémy GLONDU
Concours photo DIREN «regards croisés sur notre biodiversité martiniquaise»*

La forêt martiniquaise couvre actuellement 45% de la superficie de l'île.

La mangrove, « forêts de palétuviers », est une formation forestière palustre qui assure un rôle biologique important, protège physiquement le littoral et contribue largement à l'épuration physique des eaux.

En outre il existe cinq types de formations forestières terrestres :

- ↪ la forêt littorale, représentée sur les cordons sableux,
- ↪ la forêt sèche, représentée sur la frange littorale et à moins de 100 mètres d'altitude, entièrement défrichée dans le passé,
- ↪ la forêt moyennement humide, occupant les zones d'altitude moyenne, ayant payé un lourd tribut à la colonisation de l'île,
- ↪ la forêt humide, encore bien représentée dans la zone nord (massifs de la Montagne Pelée et Pitons du Carbet),
- ↪ la forêt sommitale, installées en altitude.

Plus des deux tiers de ces forêts sont privées. La forêt publique, couvrant 13 898 ha, bénéficie du régime forestier et est gérée par l'Office National des Forêts (ONF).

SURFACES BOISÉES GÉRÉES PAR L'ONF

ONF

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Superficie boisée départementalo-domaniale, en hectares	9 719	9 719	9 719	9 725	9 720	9 720	9 720
Superficie boisée domaniale du littoral, en hectares	1 983	1 941	1 846	1 838	1 836	1 833	1 827
Superficie boisée départementale, en hectares	1 136	1 136	1 314	1 313	1 314	1 314	1 313
Superficie boisée du Conservatoire du Littoral	814	814	1 022	1 022	1 022	1 269	1 269

SURFACES BOISÉES PAR NATURE DE PROPRIÉTÉ

ONF/DAAF

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Superficie boisée domaniale et départementalo-domaniale, en hectares	11 702	11 660	11 565	11 563	11 555	11 553	11 547
Superficie boisée bénéficiaires du régime forestier (hors domaniale), en hectares	1 950	1 950	2 336	2 335	2 335	2 583	2 582
Superficie boisée privée ^(**) , en hectares	27 906	28 961	26 230	25 136	32 792	32 007	32 014
Superficie boisée totale ^(***) , en hectares	41 558	42 571	40 131	39 034	48 540	48 000	48 000
Superficie boisée de mangrove ^(****) , en hectares	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	1 857	1 857
Taux de boisement	37,8 %	37,6 %	nd (*)	nd	43,9 %	45,3 %	nd

(*) : non déterminé

(**) : la surface boisée privée est obtenue par la différence de la superficie boisée totale et de la somme des superficies boisées domaniale, départementalo-domaniale et soumise

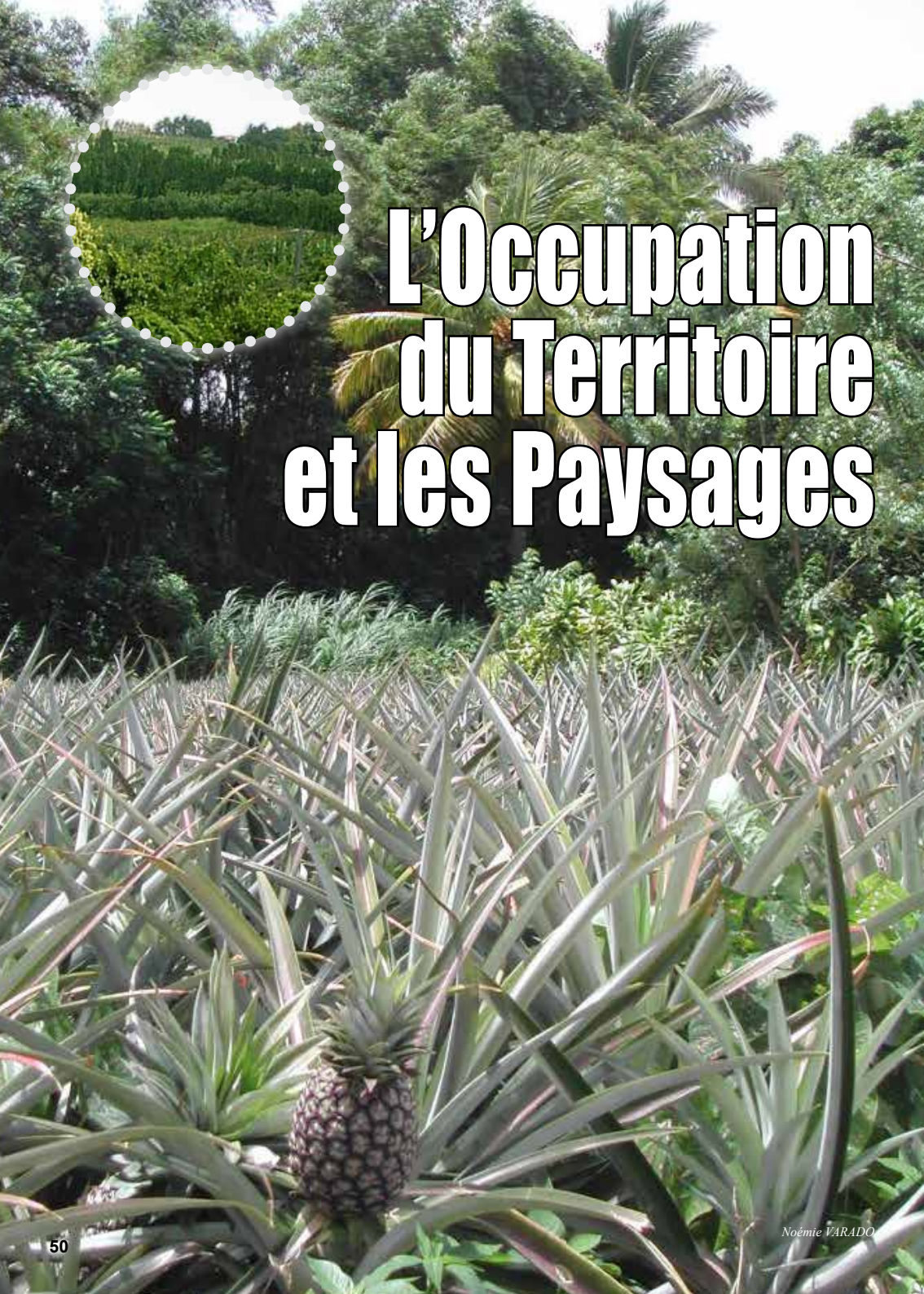
(***) : de 2006 à 2008, la surface boisée totale provient de l'enquête annuelle TERUTI-LUCAS, en 2009, elle provient de l'Inventaire Forestier National (IFN).

DÉFRICHEMENTS

ONF/DAAF

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de dossiers instruits	90	78	74	56	57	47	51
Superficie concernée par les dossiers instruits, en hectares	nd(*)	nd	175	114	107	157	158
Superficie des autorisations de défrichement délivrées par la Préfecture, en hectares	160	44	27	46	12	nd	26
Nombre de procès verbaux dressés pour défrichement sans autorisation	8	13	12	15	23	32	27
Superficie concernée par les procès verbaux, en hectares	nd	nd	23	22	11	17	11

(*) : non déterminé



L'Occupation du Territoire et les Paysages

La Martinique connaît un développement urbain accéléré sous différentes formes. Parmi les ressources naturelles, la ressource « sol » est l'une des plus menacée.

Les paysages caractéristiques de l'île sont eux aussi touchés par une urbanisation diffuse, une qualité architecturale perfectible et des dégradations de l'environnement visuel.

Un certain nombre de mesures de protection du patrimoine et des paysages sont mises en oeuvre chaque année pour préserver le cadre de vie quotidien des Martiniquais.

UTILISATION PHYSIQUE DE L'ESPACE (*)

DAAF

Intitulé	2006	2007	2008	2009
Superficie des zones naturelles, en hectares	65 316	64 100	59 404	59 160
Superficie des zones agricoles, en hectares	32 619	33 106	36 716	35 375
Superficie des zones artificielles, en hectares	14 461	15 232	16 264	18 257
Part de la superficie départementale couverte par les zones naturelles	58,1 %	57,0 %	52,9 %	52,5 %
Part de la superficie départementale couverte par les zones agricoles	29,0 %	29,4 %	32,7 %	31,4 %
Part de la superficie départementale couverte par les zones artificielles	12,9 %	13,5 %	14,5 %	16,2 %

(*) : les données de ce tableau sont issues de l'enquête TERUTI LUCAS, accessible sur le site <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

CIRCUITS ÉLECTRIQUES

EDF

Intitulé	2005	2006	2007	2009	2010
Longueur des circuits électriques « Haute Tension B » enterrés, en kilomètres	4	9	9	9	9
Longueur des circuits électriques « Haute Tension B » aériens, en kilomètres	202	207	220	206	206
Longueur des circuits électriques « Haute Tension A » enterrés, en kilomètres	713	751	734	824	874
Longueur des circuits électriques « Haute Tension A » aériens, en kilomètres	760	755	735	726	719
Longueur des circuits électriques « Basse Tension » enterrés, en kilomètres	342	358	387	469	505
Longueur des circuits électriques « Basse Tension » aériens, en kilomètres	2 200	2 212	2 287	2 270	2 295

PROTECTION DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

CEL/DEAL/DAC

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Superficie des parcs naturels régionaux, en hectares	63 521	63 521	63 521	63 521	63 521	63 521	63 521
Superficie acquise ou affectée dans l'année par le Conservatoire du Littoral, en hectares	25	12	79	24	0	- 7	0
Superficie acquise depuis 1976 par le Conservatoire du Littoral, en hectares	1 875	1 887	1 966	1 990	1 990	1 983	1 983
Nombre de ZPPAUP ^(*) créées	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de communes concernées par des contrats, des chartes et des plans de paysage ^(**)	3	3	3	3	3	3	3

(*) : Suite à une régularisation en 2010 concernant une erreur d'affectation, la superficie totale affectée est réduite de 12ha

(**): Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

(**): Les communes sont les Trois-Ilets, les Anses d'Arlet et le Diamant

PROTECTION DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

CEL/DEAL/DRAC

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Superficie des sites classés, en hectares	7 359	7 359	7 359	7 359	7 359	7 359	7 359
Nombre de sites ponctuels classés	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de monuments historiques classés	21	21	21	16	19	19	20
Dont nombre de parcs et jardins ^(*)	3	3	3	3	3	3	3
Nombre de sites inscrits	11	11	12	12	12	12	12
Superficie des sites inscrits, en hectares	4 123	4 123	4 522	4 522	4 522	4 522	4 522
Nombre de sites ponctuels inscrits	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de monuments historiques inscrits	54	54	54	54	65	65	70
Dont nombre de parcs et jardins ^(**)	1	2	2	2	2	5	5
Nombre d'espaces et paysages remarquables ou caractéristiques du littoral (article L146-6 du Code de l'Urbanisme)	143	143	143	143	143	143	143
Dont nombre d'espaces terrestres	115	115	115	115	115	115	115
Dont nombre d'espaces marins	28	28	28	28	28	28	28
Superficie des espaces et paysages remarquables ou caractéristiques du littoral (article L146-6 du Code de l'Urbanisme), en hectares	22 999	22 999	22 999	22 999	22 999	22 999	22 999
Dont superficie des espaces terrestres	13 179	13 179	13 179	13 179	13 179	13 179	13 179
Dont superficie des espaces marins	9 820	9 820	9 820	9 820	9 820	9 820	9 820

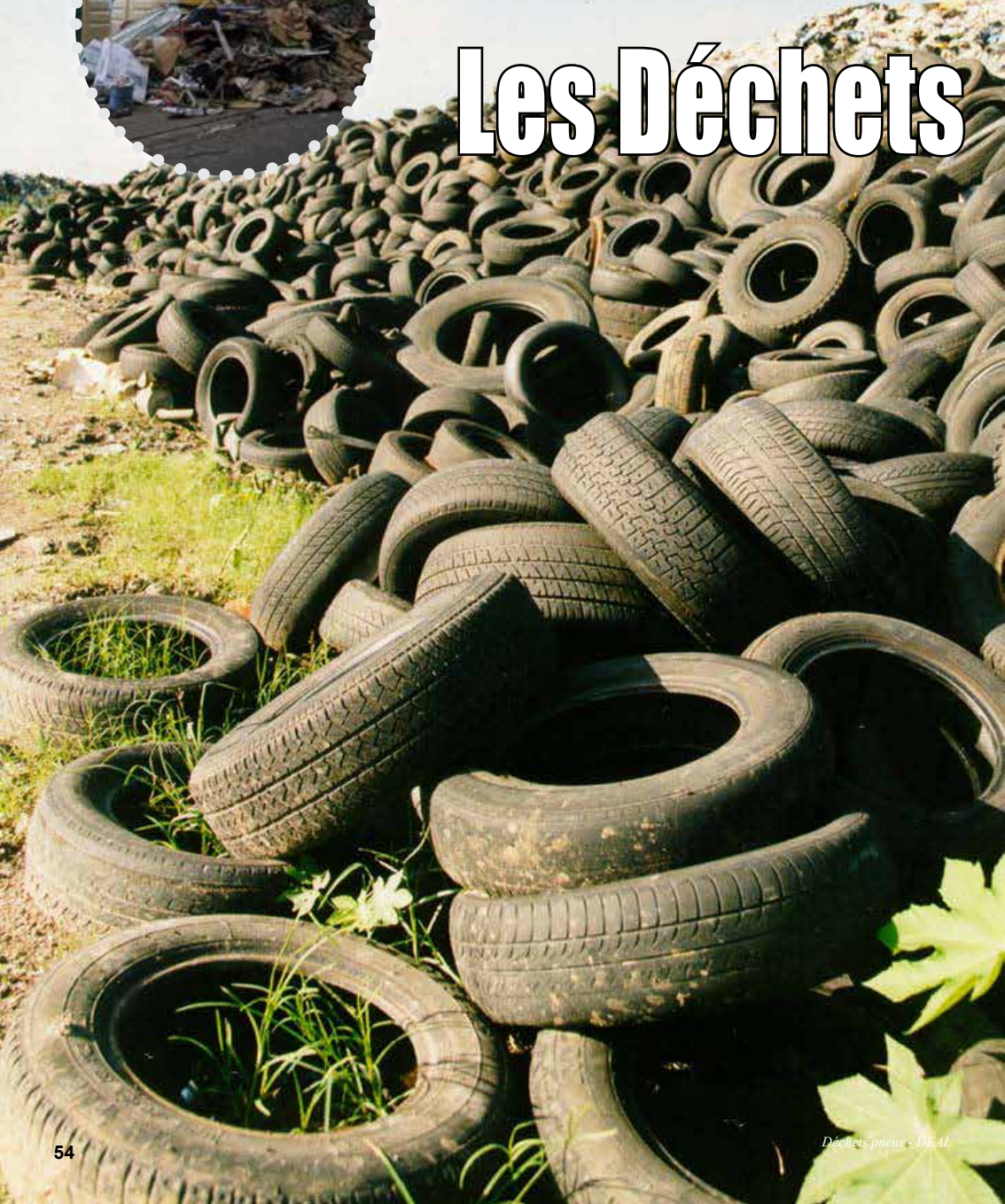
(*) : Habitation Pécol à Basse-Pointe, Habitation Beauséjour à Grand-Rivière et Habitation Le Galion à Trinité

(**) : Habitation Montgérald au Marin et Parc Gallièni à Fort-de-France

Les monuments historiques classés sont soumis à une législation plus restrictive que les monuments inscrits. Seul, l'Architecte des Bâtiments de France est habilité à intervenir sur un monument classé. Le propriétaire d'un monument inscrit peut faire intervenir l'architecte de son choix.



Les Déchets



DÉCHÈTERIES

ADEME

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de déchèteries	3	4	4	5	5	5
Quantité annuelle de déchets collectés en déchèterie, en tonnes	nd(*)	nd	5 760	5 760	6 635	10 243

(*) : non déterminé

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS TRAITÉS

ADEME

Intitulé	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité annuelle de DMA collectés en mélange (collecte traditionnelle) et acheminés vers des installations autorisées, en tonnes	301 174	317 502	282 146	276 540	280 263
Dont ordures ménagères	151 705	145 340	138 440	134 721	127 879

TRI SÉLECTIF

ADEME

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité annuelle de papier carton collecté sélectivement, en tonnes	nd(*)	1 260	1 670	1 670	1 954	2 799
Quantité annuelle de verre collecté sélectivement, en tonnes	1 100	1 290	1 420	1 420	1 346	1 775
Quantité annuelle de plastique collecté sélectivement, en tonnes	218	308	393	388	477	586
Quantité annuelle de métaux ferreux collectés sélectivement, en tonnes	12	13	37	41	122	231

(*) : non déterminé

DÉCHETS INDUSTRIELS SPÉCIAUX

ADEME

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité annuelle de DIS produite et retenue dans le PREDIS, en tonnes	10 084	10 080	10 080	10 080	10 080	10 080

DÉCHETS INDUSTRIELS SPÉCIAUX TRAITÉS ET EXPÉDIÉS EN MÉTROPOLE

ADEME

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Quantité annuelle d'huiles automobiles et bidons traités, en tonnes	1 163	914	1 295	1 582	1 250	1 324
Quantité annuelle de batteries automobiles traitées, en tonnes	727	nd(*)	786	1 005	nd	1 170
Quantité annuelle de piles stockées en vue d'être expédiées en métropole, en tonnes	nd	nd	nd	32	16	22

(*) : non déterminé

L'Energie



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

ADEME

Intitulé	2006	2007	2008	2009	2010
Production d'énergie d'origine hydraulique, en TEP	5	5	0	0	0
Production d'énergie éolienne, en TEP	86	125	112	129	86
Production d'énergie photovoltaïque, en TEP	998	931	1 159	1 697	1 634
Production d'énergie solaire thermique, en TEP	1 841	2 088	2 238	2 642	2 818
Production d'énergie d'origine résidus de récolte y compris bagasse, en TEP	11 500	11 500	11 500	9 630	9 087
Production d'énergie d'origine biomasse et déchets urbains renouvelables	3 399	3 509	3 504	3 746	2 967
Production totale d'énergies renouvelables, en TEP	17 829	18 158	18 513	17 845	17 300

TEP : Tonnes Équivalent Pétrole

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE FINALE

ADEME

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Consommation totale d'énergie, en TEP	519 526	505 107	512 628	545 260	530 877	553 399
Dont consommation de produits pétroliers, en TEP	376 717	362 554	367 225	395 630	372 030	394 294
Dont consommation d'électricité, en TEP	113 677	115 952	118 454	122 110	133 045	134 195
Autres (butane & solaire thermique & vapeur & élect/vapeur), en TEP	29 132	26 601	26 949	27 520	25 802	24 910

CONSOMMATION DE CARBURANTS

ADEME

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Consommation de super plombé, en tonnes	0	0	0	0	0	0
Consommation de super sans plomb, en tonnes	125 100	119 658	116 605	108 586	102 042	99 290
Consommation de gasoil, en tonnes	109 188	115 912	124 678	129 471	127 422	135 707
Consommation de fuel lourd (industrie hors énergie), en tonnes	18 500	nd (*)	nd	nd	nd	nd
Consommation de fuel lourd (centrales thermiques), en tonnes	283 010	288 430	294 600	nd	nd	nd
Consommation de gaz industriel, en tonnes	14 290	12 187	12 220	13 783	12 356	13 005
Consommation de kérosène, en tonnes	109 180	96 180	89 835	88 378	85 517	97 446

(*) : non déterminé

Les Risques



Les deux grandes catégories de risques sont présentes dans la région : les risques naturels et les risques technologiques. En effet la Martinique est exposée d'une part aux séismes -voire aux tsunamis-, aux mouvements de terrain, aux risques volcaniques, aux cyclones et aux inondations, et d'autre part aux risques d'accidents technologiques résultant de l'activité humaine. Un certain nombre de mesures de prévention sont mises en oeuvre pour la sécurité des populations (PPR, POI, PPI, PCS, PSS).

RISQUE SISMIQUE

OVSM

Intitulé	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de séismes d'intensité XII	0	0	0	0	0	0
Nombre de séismes d'intensité XI	0	0	0	0	0	0
Nombre de séismes d'intensité X	0	0	0	0	0	0
Nombre de séismes d'intensité IX	0	0	0	0	0	0
Nombre de séismes d'intensité VIII	0	0	0	0	0	0
Nombre de séismes d'intensité VII	0	0	0	0	0	0
Nombre de séismes d'intensité VI	0	1	0	0	0	0
Nombre de séismes d'intensité V	0	0	0	0	0	0
Nombre de séismes d'intensité IV	1	2	1	0	0	1
Nombre de séismes d'intensité III	4	0	4	3	1	3
Nombre de séismes d'intensité II	6	4	5	2	9	6
Nombre de séismes d'intensité I	552	551	605	579	381	653

Dans ce tableau, pour un séisme ressenti en Martinique, l'intensité renseignée est celle ressentie dans la zone où elle est maximale.

Les séismes renseignés dans ce tableau d'intensité supérieure ou égale à II sont ceux pour lesquels l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique (OVSM) a su qu'une personne au moins a perçu le séisme.

Les séismes d'intensité I sont ceux que l'OVSM a localisé sans que personne ne les ressente.

L'échelle utilisée est l'échelle dite EMS98 (European Macroseismic scale 1998). Vous pouvez trouver la description de cette échelle sur le site suivant : www.seisme.prd.fr/ems98.html

RISQUE VOLCANIQUE

OVSM

Intitulé	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice de vigilance produit par l'OVSM	VERT	VERT	VERT	VERT	VERT	VERT

RISQUE CYCLONIQUE

METÉO-FRANCE

Intitulé	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de cyclones dont le centre est passé à moins de 50 km des côtes de Martinique					
Nombre de dépressions tropicales (DT)	0	0	0	0	0
Nombre de tempêtes tropicales (TT)	0	0	0	0	1
Nombre d'ouragans et catégories(*)	1 (cat.2)	0	0	0	0
Vitesse du vent maximum mesurée dans l'année en km/h à la station de l'aéroport					
moyen sur 10 minutes	108	49	53	62	43
rafale	180	81	119	102	82
Nombre d'épisodes de vigilance «cyclone»					
Nombre d'épisodes de vigilance jaune	1	0	0	1	2
Nombre d'épisodes de vigilance orange	1	0	0	1 (Thomas)	1
Nombre d'épisodes de vigilance rouge	1	0	0	0	0
Nombre d'épisodes de vigilance violet	1	0	0	0	0

(*) : Les catégories des ouragans sont renseignées suivant l'échelle safir-simpson

Le terme cyclone englobe les dépressions et tempêtes tropicales et les ouragans.

RISQUE FORTES PLUIES/ORAGES

METÉO-FRANCE

Intitulé	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'épisodes de vigilance jaune	8	5	9	14	15
Nombre d'épisodes de vigilance orange	0	1	3	0	2 pluie périphérie d'Emily
Nombre d'épisodes de vigilance rouge	0	0	0	0	1

RISQUE MER DANGEREUSE

METÉO-FRANCE

Intitulé	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'épisodes de vigilance jaune	4	5	7	7	6
Nombre d'épisodes de vigilance orange	0	2	0	0	0
Nombre d'épisodes de vigilance rouge	0	0	0	0	0

RISQUE VENT FORT

METÉO-FRANCE

Intitulé	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'épisodes de vigilance jaune	3	3	3	1	2
Nombre d'épisodes de vigilance orange	0	0	0	0	0
Nombre d'épisodes de vigilance rouge	0	0	0	0	0

INSTALLATIONS SOUMISES À AUTORISATION POUR LES RISQUES INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES

DEAL

Intitulé	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'installations soumises à autorisation de la DEAL (y compris les carrières)	91	91	91	91	97	98
Dont installations classées SEVESO 2(**), seuil haut	3	3	3	3	3	3
Dont installations classées SEVESO 2, seuil bas	4	4	4	4	4	4
Longueur totale de canalisations de transport de matières dangereuses (en km)	nd	nd	15	15	15	15

(*) : non déterminé

(**) : La directive dite SEVESO ou directive 96/82/CE est une directive européenne qui impose aux États membres de l'Union européenne d'identifier les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs.

MESURES DE PRÉVENTION MISES EN ŒUVRE POUR LA SÉCURITÉ DES POPULATIONS

DEAL/PRÉFECTURE

Intitulé	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) prescrits (sur 34 communes)	34	34	34	34	34	34
Nombre de Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvés (sur 34 communes)	34	34	34	34	34	34
Nombre de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) prescrits	so	so	0	2	2	2
Nombre de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvés	so	so	0	0	0	1
Nombre de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) à réaliser	so	so	2	2	2	1
Nombre d'établissements concernés par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)	3	3	3	3	3	3
Nombre d'établissements bénéficiant d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI)	1	1	2	3	3	3
Nombre d'établissements concernés par les Plans Particuliers d'Intervention (PPI)	3	3	3	3	3	3
Nombre d'établissements possédant un Plan d'Opération Interne (POI)	11	10	10	5	9	5
Nombre de Plans de Secours Spécialisé (PSS)	17	19	nd(**)	21	25	21
Nombre de Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) approuvés (sur 34 communes)	3	4	16	29	32	29

(*) : sans objet

(**) : non déterminé

An aerial photograph of a coastal region, likely in the French West Indies, showing a mix of green fields, dense forests, and a town. A circular inset in the upper left corner provides a cross-section of a soil profile, showing a dark topsoil layer, a lighter subsoil layer, and a sandy base. The main title is overlaid on the right side of the image.

La Qualité des Sols

ENGRAIS IMPORTÉS

DIRECTION NATIONALE DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Quantité d'engrais d'origine animale, en tonnes	873	253	478	488	531	318	370
Quantité d'engrais azotés, en tonnes	7 207	7 703	7 663	7 342	6 922	9 273	5 651
Quantité d'engrais phosphatés, en tonnes	5	0	0	1 737	1 051	1 042	1 327
Quantité d'engrais potassiques, en tonnes	11 807	9 043	9 789	9 986	2 861	8 477	6 479
Quantité d'engrais binaires et ternaires, en tonnes	7 203	5 129	5 027	2 104	5 109	4 323	3 582
Quantité totale d'engrais importés, en tonnes	27 096	22 128	22 957	21 657	16 474	23 433	17 409

PESTICIDES IMPORTÉS

DIRECTION NATIONALE DES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Quantité d'insecticides importés, en tonnes	740	548	626	613	368	617	629
Quantité de fongicides importés, en tonnes	116	120	90	64	55	48	55
Quantité d'herbicides importés, en tonnes	380	334	222	137	56	70	60
Quantité totale de pesticides importés, en tonnes	1 236	1 002	938	814	479	735	744

SITES ET SOLS POLLUÉS

MEDDE-DGPR

Intitulé	2004	2006	2009	2010	2011
Nombre total de sites pollués	6	6	6	6	6
Dont devant faire l'objet d'un diagnostic, en cours d'évaluation ou en travaux	6	6	6	6	6

Les sites en question sont : la centrale thermique EDF de Bellefontaine, la décharge de la Trompeuse à Fort-de-France, la centrale thermique EDF de la Pointe des Carrières à Fort-de-France, le dépôt de la SARA à Fort-de-France, la raffinerie de la SARA au Lamentin et le site de l'usine SOCOMOR au Morne-Rouge.

L'adresse du portail national des sites et sols pollués est :

<http://www.sites-pollues.developpement-durable.gouv.fr>

La base de données nationale sur la pollution des sols est accessible à l'adresse suivante :

<http://basol.ecologie.gouv.fr>

EXTRACTION DE MATÉRIAUX ET MINÉRAIS

DEAL

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre total de carrières autorisées en activité	16	16	13	14	14	15
Dont carrières en roche massive à ciel ouvert	7	7	6	7	7	8
Dont carrières autres qu'alluvionnaire ou roche massive à ciel ouvert	9	9	7	7	7	7
Superficie totale des carrières, en hectares	186	186	170	181	178	184
Dont carrières en roche massive à ciel ouvert	50	50	46	57	60	66
Dont carrières autres qu'alluvionnaire ou roche massive à ciel ouvert	136	136	124	124	118	118
Quantité totale extraite des carrières, en milliers de tonnes	2 588	2 451	2 533	2 311	1952	1 934
Dont carrières en roche massive à ciel ouvert	1 064	1 119	1 162	1 117	749	876
Dont carrières autres qu'alluvionnaire ou roche massive à ciel ouvert	1 524	1 332	1 297	1 193	1203	1 058
Nombre de mines	0	0	0	0	0	0

RÉSEAU ROUTIER

DEAL

Intitulé	2002	2008	2009	2010	2011
Longueur du réseau autoroutier, en kilomètres	7	7	7	22(*)	22(*)
Longueur du réseau de routes nationales, en kilomètres	270	274	290	301(*)	301(**)
Longueur du réseau de routes départementales, en kilomètres	600	630	630	630	630
Longueur du réseau de routes relevant d'autres domanialités (voies communales, ...), en kilomètres	2 300	2 300	nd(*)	nd	nd

(*) : y compris 15 km d'échangeurs

(**) : y compris 18 km d'échangeurs



Les Transports

Le recours important au déplacement en véhicule individuel provoque de multiples impacts sur l'Environnement et le cadre de vie : pollution de l'air, nuisances (bruit, odeurs), dégradation des conditions de vie par allongement des déplacements, dégradation de la sécurité routière. Les indicateurs liés aux immatriculations des véhicules et au mode de déplacement ont pour objectif de quantifier cette pression.

VÉHICULES NEUFS IMMATRICULÉS

Service Statistique du Secrétariat d'État chargé des Transports

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de véhicules neufs immatriculés dans l'année	17 664	17 151	17 840	16 768	15 646	15 256	15 325
Dont nombre de voitures particulières et commerciales immatriculées dans l'année	14 749	14 132	14 666	13 679	13 142	13 171	12 951
Dont nombre de voitures particulières de moins de 6 CV immatriculées dans l'année	7 444	7 026	7 333	6 943	7 573	4 546	7 762
Dont nombre de voitures particulières diesel	6 069	6 912	7 861	7 842	7 889	7 784	7 404
Nombre d'autobus et autocars	31	94	138	114	66	29	50
Nombre de camions, camionnettes et véhicules neufs spéciaux	2 860	2 905	3 012	2 949	2 411	2 048	2 313
Nombre de tracteurs routiers	24	20	24	26	27	8	11

PRINCIPAL MODE DE TRANSPORT UTILISÉ PAR LES PERSONNES QUI ONT UN EMPLOI POUR ALLER TRAVAILLER

INSEE

Intitulé	2009	
	nombre	%
Pas de transport	3 885	2,9
Marche à pied	8 226	6,1
Deux roues	1 980	1,5
Voiture, camion, fourgonnette	107 899	80,1
Transports en commun	12 767	9,5
Ensemble des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi	134 757	100



Les Nuisances

MOUVEMENTS D'AÉRONEFS

Direction Générale de l'Aviation Civile

Intitulé	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de mouvements d'appareils commerciaux	23 520	24 380	24 574	23 171	20 759	20 993	21 657
Nombre de mouvements d'appareils d'aviation générale	22 494	23 415	22 492	22 948	21 920	21 807	20 082
Nombre de mouvements d'appareils militaires	309	293	261	306	276	466	252
Total	46 323	48 088	47 327	46 425	42 955	43 266	41 991

PLAINTES CONTRE LE BRUIT

ARS

Intitulé	2005	2006	2007	2008
Nombre total de plaintes déposées	298	333	518	404
Dont déposées dans les mairies	272	303	484	376
Dont plaintes contre les bruits de voisinage	146	203	334	246
Dont plaintes contre les bruits émis par des lieux musicaux	26	26	29	30
Dont plaintes contre les bruits d'activités professionnelles	47	26	33	36
Dont plaintes contre d'autres bruits (routes, chiens, avions, ...)	79	78	122	92
Nombre de communes ayant répondu	12	12	21	12
Nombre moyen de plaintes par commune	25	28	23	31

LES FOURNISSEURS DE DONNÉES

• ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)	05 96 63 51 42
• ARS (Agence Régionale de la Santé)	05 96 60 60 12
• BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)	05 96 71 17 70
• CEL (Conservatoire du Littoral)	05 96 63 84 40
• CBAF (Conservatoire Botanique des Antilles Françaises)	05 96 63 49 09
• Conseil Général de Martinique	05 96 55 26 00
• DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)	05 96 71 20 40
• DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	05 96 59 57 00
• DAC (Direction des Affaires Culturelles)	05 96 60 05 36
• DM (Direction de la Mer)	05 96 63 67 30
• DNSCE (Direction Nationale des Statistiques du Commerce Extérieur)	01 57 53 48 90
• EDF Martinique	05 96 59 20 00
• Fédération des Chasseurs de Martinique	05 96 71 48 56
• INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques – Service Régional de la Martinique)	05 96 60 73 73
• MAAPRAT (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire)	01 49 55 48 80
• MADININAIR (Association Régionale de surveillance de la qualité de l'air en Martinique)	05 96 60 08 48
• MEDDE-CGDD - SOeS (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie – Commissariat Général du Développement Durable - Service de l'Observation et des Statistiques)	01 40 81 21 22
• MEDDE-DGPR Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie – Direction Générale de la Prévention des Risques)	01 40 81 21 22
• MÉTÉO FRANCE	05 96 60 99 66
• ODE (Office de l'Eau)	05 96 48 47 20
• ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)	05 96 70 41 42
• ONF (Office National des Forêts)	05 96 60 70 70
• OVS (Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Martinique)	05 96 78 41 41
• PRÉFECTURE DE LA MARTINIQUE	05 96 39 36 00



**Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Service Connaissance, Prospective et
Développement Territorial**

Pointe de Jaham
97274 Schoelcher Cedex
Tél. : 0596 59 57 00
Fax : 05 96 59 58 00